

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-5-8-3

Séance du mercredi 7 décembre 2011

BUDGET PRIMITIF 2012 PROGRAMME LANGUE ET CULTURE REGIONALES

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve le budget de fonctionnement Langue et Culture Régionales, Programmes E 658, E 758, E 858 pour un montant global de 1 790 000 € (chapitre 65, fonction 28 et chapitre 67, fonction 28) ainsi que les nouvelles autorisations d'engagement Programme E 858 pour un montant de 600 000 €.
- ❖ approuve le budget d'investissement programme E 258 (chapitre 204, nature 20414) pour 45 000 € en autorisation de programme et 20 000 € en crédits de paiement.
- ❖ donne délégation pour l'exécution du budget, la définition et la mise en œuvre du programme Langue et Culture Régionales à la Commission Permanente.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté